

**MAIRIE D'EDERN
29510 EDERN**

☎ 02.98.57.93.22 * ☒ 02.98.57.73.20
mairie.edern@wanadoo.fr – www.edern.fr

Construction d'une aire multisports

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1. OBJET

La présente consultation est un marché de travaux pour la réalisation des prestations de construction d'un espace de jeux multisports « rue de la libération » à Edern

Le présent marché est à procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Le marché comporte 2 lots.

2. CONDITIONS

Le présent marché est à procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Le marché comporte 2 lots :

- LOT 1 : Création d'une plateforme enrobée
- LOT 2 : Création d'un terrain multisport

3. PRESENTATION des OFFRES

Le dossier de consultation est remis à chaque candidat en un seul exemplaire. Il comprend :

- L'acte d'engagement,
- Le règlement de la consultation
- Le CCAP
- Le CCTP et le devis
- Les pièces graphiques.

Les candidats devront produire un mémoire technique comprenant :

- Les certifications, agréments de la société et des opérateurs affectés au marché
- Les références règlementaires adoptées
- Les références des réalisations similaires sur les 3 dernières années
- Les fiches techniques des fournitures
- La note méthodologique précisant les moyens et les choix techniques
- Le descriptif précisant les aspects de qualité, solidité, coût d'entretien et de sécurité des ouvrages
- Les délais et planification proposés

- Les garanties sur fournitures et mise en œuvre
- DC1 et DC2
- NOTI2
- Assurances

Les candidats peuvent en outre produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer leur offre.

4. JUGEMENT et CLASSEMENT des OFFRES

Le représentant légal de la Collectivité engage librement les discussions qui lui paraissent utiles avec les candidats et attribue le marché au candidat dont l'offre a été retenue sur la base de critères ci-dessous énoncés :

Le prix : 40 %

Respect des critères techniques énoncés dans le CCTP : 40 %

- Proposition d'engagement du candidat sur des dispositions éventuelles de garanties contractuelles.
- Délai.
- Caractéristiques techniques de l'offre.
- Structure induisant le moins de dépenses de fonction possible : pas de soudures, pas de pièces de liaisons, pas de bouchons à remplacer...
- Programme d'exécution des ouvrages
- Dispositions humaines de l'entrepreneur et en outillage, éléments de preuves des engagements pris, et garantissant un respect des engagements,

La qualité esthétique et fonctionnelle : 20 %

- Valeur ludique et originalité des équipements
- Design et esthétique
- Garanties des produits
- Intégration des équipements en égard au lieu d'implantation
- Prise en compte de la pédagogie dans la conception
- Accompagnement du Maître d'ouvrage à la sensibilisation des utilisateurs : respect du matériel, convivialité...

5. CONDITIONS d'ENVOI et de REMISE des OFFRES

Les offres seront transmises sous pli cacheté avec la mention « Construction d'une aire multisport – LOT N°..... » à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
 MAIRIE d'EDERN
 1 route de Ty Fléhan
 29510 EDERN

Par envoi postal en recommandé avec accusé de réception ou directement au Secrétariat de la Mairie contre récépissé **pour le 29 juillet à 12 heures.**

La durée de validité des offres est de 90 jours à compter

de la signature par le titulaire du marché

de la date limite de remise des offres.